

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du vendredi 28 mars 2025

Présents :

M. Jean-Paul FERRE, Mme. Nicole QUILLIEN, M. Pascal BOUREAU, M. Daniel
DEDIES

Absents :

Mme. Jessica MIQUEL, M. Jean-Michel SOLER, Mme. Christine TEQUI, M. Alain
TOMEIO, M. Gilbert HEBRARD, Mme. Joelle CHALAVOUX, M. Alain GINIES, M. Raymond
BERDOU, Mme. Muriel FREYCHE, M. Jérôme BLASQUEZ, M. Victor DENOUVION

Délibération N°2025_IIABM_003

BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2025

Vu l'article L.5421-1 du Code Général de Collectivités Territoriales ;

Vu la nomenclature M57 ;

Vu le rapport de Madame la Présidente,
le Conseil d'Administration décide :

Article 1 : D'adopter le budget primitif pour l'exercice 2025 du budget principal de l'Institution équilibré en dépense et en recette à hauteur de 3 107 000 € dont 987 000 € en section d'investissement et 2 120 000 € en section de fonctionnement.

Article 2 : D'autoriser Madame la Présidente de l'I.I.A.B.M. à remplir toutes les formalités utiles en vue de l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal
un délai de 2 mois suivant sa publication.*

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le 28/03/2025
ID : 009-250901154-20250328-2025_IIABM_003-DE



**BARRAGE
DE MONTBEL**
Institution Interdépartementale
d'Aménagement

Administratif de Toulouse dans

Pour extrait conforme